

## ENTRETIEN AVEC GUY DEMOLIS

Le Maire de Menthonnex-en-Bornes



Originaire de Menthonnex, engagé très jeune dans la vie associative puis municipale, vous avez été élu conseiller en 1983 puis maire en 1989, par conséquent vous avez pris une part importante au développement de votre village. Pouvez-vous nous présenter « Menthonnex au temps présent » ?

Situé sur l'axe Cruseilles, Groisy, La Roche, bordée par les Usses et le Salève à l'ouest, le ruisseau de Verey et les Préalpes à l'est, Menthonnex-en-Bornes se situe un peu au cœur de ce paysage bucolique que l'on appelle le plateau des Bornes.

D'une superficie de 848 ha, notre commune est constituée d'une quinzaine de hameaux qui abritent un peu plus d'un millier d'habitants. L'altitude varie entre 690 et 954 mètres, ce qui nous confère l'appellation de moyenne montagne.

La partie sommitale de la commune bénéficie d'une protection en zone naturelle qui préserve l'activité agricole et un biotope riche et spécifique composé de nombreuses zones humides dont l'étang de Mouille Marin que nous avons réhabilité il y a quelques années. Ce paysage vallonné réputé par sa fraîcheur hivernale donne naissance à plusieurs ruisseaux qui convergent vers les Usses, ainsi que trois sources qui alimentent en eau potable nos usagers de Menthonnex et de Villy. En période d'étiage, lorsque la ressource est insuffisante, nous sommes également approvisionnés par le réseau d'eau potable des Rocailles grâce à une interconnexion avec le réservoir de « Vers la Grange » situé en limite d'Arbusigny. Des périmètres de protection de sources ont été mis en place pour préserver la qualité de la ressource.

Récemment, nous avons avec les communes environnantes signé une charte afin d'affirmer notre volonté de préservation et surtout pour mettre en œuvre une gestion cohérente à l'échelle de l'ensemble des communes du Plateau des Bornes, en intégrant le patrimoine naturel au sens large ainsi que sa valorisation en lien avec les paysages, les activités agricoles et de loisirs.

### Comment expliquez-vous l'essor de votre village?

Tout d'abord par sa situation géographique puisque nous sommes situés à moins d'une demi-heure de ces formidables bassins d'emplois que sont la région annécienne, la vallée de l'Arve, le Genevois Haut-Savoyard et surtout la suisse voisine.

Mais aussi par notre cadre de vie et la qualité de nos services qui se matérialisent par :

 des infrastructures publiques comme un groupe scolaire flambant neuf, la cantine, la garderie, la salle polyvalente et une mairie accueillante...



- des commerces de proximité comme la boulangerie artisanale, le bistrot épicerie, l'agence Groupama, le garage des Bornes, l'Auberge des Bornes, le magasin à la ferme de Bornette, la fruitière des Bornes et dernièrement un traiteur.
- la présence d'une vingtaine d'entreprises artisanales et libérales ainsi qu'une dizaine d'exploitations agricoles.
- également une dizaine d'associations qui oeuvrent au développement d'activités sportives, culturelles, éducatives, au divertissement et qui contribuent fortement au lien social.
- le développement du tourisme rural avec quelques gîtes ruraux et une chambre d'hôtes (La Bergerie).

L'ensemble de ces activités témoigne d'une vraie vie de village et atténue la tendance résidentielle dortoir.

### Parlez-nous de l'action municipale

Notre commune réalise depuis plusieurs années d'importants investissements grâce à une politique budgétaire qui consiste à maîtriser au mieux les frais de fonctionnement mais aussi par une étroite collaboration avec nos partenaires que sont la Communauté de Communes du Pays du Cruseilles, le conseil général, l'Etat et le syndicat des énergies avec lesquels nous entretenons des relations privilégiées.

### Citons en autres :

- la sécurisation de la traversée du chef-lieu et l'aménagement de la place
- la construction d'un groupe scolaire de 5 classes qui accueille plus de 120 élèves
- la réalisation d'espaces de jeux au chef-lieu et Chez Bastaly
- la modernisation des bâtiments communaux
- le renouvellement progressif du réseau d'eau potable (Margolliets, La Rippaz, Les Petits Pierres, Labrizée et la Côte)
- l'amélioration du réseau d'eau pluviale (chef-lieu, Bastaly, chez Les Maîtres)
- l'installation de containers semi-enterrés et le développement du tri sélectif
- le regoudronnage progressif de la voirie communale et l'entretien des chemins ruraux
- la numérotation des maisons et de la voirie communale
- la mise en œuvre d'un vaste programme de mise en souterrain des réseaux secs et de modernisation de l'éclairage public avec des lampes basse consommation (Les Margolliets, La Rippaz, Chez Péguin, Chez Sac de Vin, Tracafond, La Reculaz, ainsi que Chez Bonier et Les Petits Pierres qui sont en cours de réalisation).



- la concrétisation grâce au soutien de l'Etablissement Public Foncier et des subventions de l'Etat et du Conseil Général d'acquisitions foncières :
- \* 2 propriétés sur le cheflieu (Bro et Duret) et 2 ha de terrains à l'entrée du village
- et puis la création d'une boulangerie pâtisserie artisanale.

### Parlez-nous de vos projets?

Nous allons dans la limite de nos possibilités financières et des subventions que nous pourrons récupérer :

 continuer la mise en souterrain des réseaux secs et encourager France Télécom à améliorer son réseau de téléphonie mobile et l'adsl notamment par le développement de la fibre optique



- encourager la Communauté de Communes à continuer son programme de renouvellement du réseau d'eau potable.
- réaliser en collaboration avec le Département l'aménagement et la sécurisation du carrefour des Petits Pierres par la création d'un giratoire.
- négocier avec les services de la voirie départementale la poursuite du recalibrage de la RD27
- développer des locaux périscolaires afin de rendre la salle polyvalente plus disponible.
- mettre en œuvre avec la SA Mont-Blanc la construction d'un collectif de 12 logements multi générationnel à loyer aidé sur la place du village.
- bref du pain sur la planche....

### Comment prévoyez-vous de mener à bien tous ces projets ?

Grâce à une politique budgétaire rigoureuse d'environ 1 million d'euros par an dont plus de la moitié est consacré à l'investissement mais aussi par ce que je sais pouvoir compter sur du personnel compétent et une équipe municipale active où chacun collabore dans son domaine de compétences avec la présence régulière sur le terrain de 4 adjoints qui peuvent se rendre facilement disponibles et assumer pleinement leur délégation.

Et puis je vais continuer à motiver les décideurs, les financiers, nos élus locaux, du bien fondé de nos projets. Vous pouvez compter sur ma ténacité.

## ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

## Le Maire Guy DEMOLIS

## Adjoint **Denis BRUNET**

### Délégations :

- Urbanisme
- Assainissement
- O.M. et tri sélectif
- Environnement

Conseillers
Thierry TISSOT
Serge YAKOVLEFF

## Adjoint **Bernard SAILLANT**

### Délégations :

- Scolaire
- Cantine, garderie
- Petite enfance
- Communication

Conseillères

Sandrine BOCHET Véronique GUILLAUME Maryline ROSSET

## Adjoint Gilbert HENRY

### Délégations :

- Salle polyvalente
- Eglise
- Cimetière
- Social
- Vie associative

Conseillers (ère)

Jocelyne BORNE Olivier CHAMOT Serge RAGAZZONI

## Adjoint Serge CHAMOT

### Délégations :

- Voirie, déneigement
- Réseaux humides
- Réseaux secs
- Forêt
- Travaux

Conseillers

Jean-Marc MERLIN Gérard CHAMOT



Délégués à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Le Maire et les Adjoints

Guy DEMOLIS Bernard SAILLANT Denis BRUNET Gilbert HENRY Serge CHAMOT Le Conseil Municipal



Le Maire, Guy DEMOLIS, son équipe municipale, le personnel communal, vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et un chaleureux passage vers l'an nouveau.

## ACTIVITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est consultable sur le site internet de la mairie : www.menthonnex-en-bornes.fr

- Approbation des comptes adminstratifs et de gestion, vote des budgets et des taux de fiscalité locale
- Sollicite le Département et l'Etat pour des dossiers de subventions
- Contractualisation avec l'Etat d'un emploi en contrat d'insertion pour la cantine-garderie
- Mise à disposition d'un local aux assistantes maternelles de la commune pour réaliser un RAM
- Signature d'une convention avec le centre de loisirs de Cruseilles pour l'accueil des adolescents de notre commune.
- Attribution d'une participation de 24€ par élève pour les activités scolaires
- Installations de jeux d'enfants, d'un abri et d'une aire de pique-nique à l'Agorespace
- Concrétisation, grâce au concours de l'EPF, de la participation financière de l'Etat et du Conseil Général, d'un vaste programme d'acquisitions foncières : maisons BRO et DURET et plus de 2 ha de terrain à l'entrée du chef-lieu.
- Mise à l'enquête publique et aliénation d'anciens chemins ruraux
- Signature d'un bail commercial avec les exploitants de la boulangerie et du Bistrot
- Décision de fixer à 5% le taux de la nouvelle taxe d'urbanisme qui se substitue à la taxe locale d'équipement
- Avis défavorable à une demande de permis de construire d'un bâtiment agricole en limite de la zone urbanisée des Petits Pierres
- Avis défavorable à l'exploration et à l'exploitation des gaz de shiste
- Approbation du programme de mise en souterrain des réseaux secs et de recalibrage de l'éclairage public des secteurs de La Rippaz, Chez Péguin, Chez Sac de Vin, Tracafond, La Reculaz, Chez Bonier et Les Petits Pierres par le SYANE
- Approbation du programme de renouvellement du réseau d'eau potable par la CCPC des secteurs de La Rippaz, La Côte, La Brisée et Les Petits Pierres
- Approbation du projet de giratoire par le Conseil Général au carrefour des Petits Pierres

- Sollicite les services de la voirie départementale pour le recalibrage de la RD27 entre la limite d'Evires et Les Petits Pierres
- Décide en collaboration avec la commune de Villyle-Bouveret de lancer un projet de réalisation d'un remblai aval au ruisseau de Morges et de sécuriser le virage de la route départementale
- Décide de procéder à l'aménagement des abords de l'entrée du chef-lieu et du carrefour avec la voirie communale du Murger
- Décide de mettre en œuvre des travaux de sécurisation des berges du ruisseau de Balme (Chez Bastaly) et en amont et aval de la fruitière après accord des services de la DDT.
- Décide de réaliser des travaux de sécurisation, de modernisation et de rafraîchissement des bâtiments communaux tels que la salle polyvalente, les locaux péri-scolaires, les façades de la boulangerie et du Bistrot, les portes de l'église, les appartements du presbytère, le mur du cimetière.
- Sollicite la CCPC pour renouveler progressivement le parc de containers à ordures ménagères en semienterré.
- Valide le projet de construction par la SA Mont-Blanc d'un collectif de 12 logements entre la boulangerie et le Menthonay
- Sollicite France-Télécom pour améliorer le réseau de téléphonie mobile et l'ADSL par le développement de la fibre optique
- Sollicite ERDF pour développer la mise en souterrain des lignes moyenne tension qui sont souvent victimes d'aléas climatiques
- Validation de la charte du Plateau des Bornes
- Adjudication du marché public de regoudronnage de La Rippaz
- Régularisation d'un certain nombre de petits actes d'achat et de vente de foncier avec des particuliers..

## UN PEU D'HISTOIRE



L'historique de Menthonnex est étroitement associé à la commune voisine de Villy-le-Bouveret. En effet, toutes deux dépendaient des seigneurs de MENTHONAY qui résidaient au château du Turchet au hameau de Chez Les Maîtres.

Faisant partie du Comté de Genève jusqu'en 1401, date de rachat de ce comté par

les contes de Savoie, Menthonnex dit aussi Menthonay prend le nom de Menthonnex-en-Bornes en 1815 pour se différencier de son homonyme Menthonne-sous-Clermont.

Faisant initialement partie du mandement de Thorens, elle est rattachée au canton de Cruseilles en 1860 lors de l'annexion de la Savoie à la France.

## Personnalités nées à Menthonnex

- Jacques de MENTHONAY, mort en 1391, Cardinal d'Avignon
- Guillaume de MENTHONAY, mort assassiné en 1406, évêque de Lausanne
- Monseigneur Jean-Claude DURET, ancien préfet apostolique, mort en 1875 à Dakar.

### Les maires

(depuis l'annexion de la Savoie à la France) en 1860

1860-1871 : Jacques DUPONT
1871-1878 : Victor HENRY
1878-1888 : Pierre CHAMOT
1888-1919 : Jean-Pierre FOURNIER
1919-1925 : François HENRY
1925-1944 : Marc LACHAT

1944-1968 : Fernand CHAMOT 1968-1989 : Sylvain DURET 1989 à aujourd'hui : Guy DEMOLIS



La période hivernale est toujours un

moment délicat sur le plateau des

bornes.... Quand on connaît la rigu-

eur de l'hiver, l'intensité des chutes

de neige et les célèbres congères,

on comprend vite la nécessité de

Les routes communales sont dénei-

gées tôt le matin, pour moitié par

l'employé communal et pour l'autre

moitié par l'entreprise Jacquemoud.

La voirie départementale est traitée

s'équiper en pneus neige!

par le conseil général.

## LE DÉNEIGEMENT

Afin de ne pas entraver le déneigement il convient de ne pas laisser stationner les véhicules sur les voies publiques, surtout la nuit.

En hiver, rouler et marcher sur la neige n'a rien d'anormal : nous sommes en Haute-savoie!

Pendant un épisode neigeux, et malgré la bonne volonté de nos services techniques, il est impossible de dégager la totalité de la commune en même temps et plusieurs centimètres de neige peuvent s'accumuler sur les chaussées entre deux passages du chasse-neige; et puis, il y a la bise, vent du nord, très présente sur le plateau.

Pour préserver la nature et éviter une consommation excessive de sel, le déneigement des chaussées s'effectue sans salage systématique. Le sel est utilisé uniquement pour aider à retrouver rapidement une route normale à la fin des chutes de neige et pour éliminer les plaques de verglas.

# Moins saler, c'est préserver la nature !

### **Fonctionnement**

Le cantonnier : Didier DEMOLIS :

Tél: 04 50 68 02 83

en charge de l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts, des réseaux et du matériel. Il assure également le déneigement de la moitié de la commune.

### L'entreprise Jacquemoud :

Tél: 04 50 68 03 02

Fax: **04 50 68 06 67** a en charge le déneigement de l'autre moitié de la commune et la maintenance du réseau d'éclairage public.

## LE PERSONNEL COMMUNAL

Les services publics d'un village ne peuvent fonctionner que s'ils peuvent compter sur du personnel compétent. La commune emploie six employés : Martine Brand, secrétaire de mairie, Didier Demolis, cantonnier, Christine Sublet, agent d'entretien, Fabienne Bossez, Annabelle Jeantet et Edwige Rossero, agents périscolaire.

Tous contribuent à améliorer le cadre de vie et à faciliter le quotidien des usagers. Didier Demolis s'occupe notamment du déneigement, du débroussaillage, du curage des fossés, de l'entretien des espaces

verts et des bâtiments communaux. Les trois agents périscolaires accueillent les enfants avant et après l'école ainsi que pendant le repas de midi. Christine Sublet veille à ce que les équipements communaux restent propres. Martine Brand est bien plus que le sourire de l'accueil de la mairie : elle gère une somme importante de « paperasses » ainsi que les finances communales, sous l'autorité du Maire, toujours très présent.

Visages familiers des parents d'élèves, les trois assistantes maternelles, Dominique Chamot,

Stéphanie Lucien et Annick Theunissen, sont engagées par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Enfin, sept enseignantes et enseignant contribuent à l'éducation des enfants. Il s'agit de M. Marcusy, (Directeur et CP), Mme Larosa (CP), Mmes Dupenloup et Llose (petite section), Mme Monnet (grande section), Mmes Fougeras et Lavorel (CE1).



Annabelle Jeantet, Edwige Rossero, Christine Sublet, Fabienne Bossez





## GAZ DE SCHISTE

Qu'est ce que le gaz de schiste? Contrairement au gaz conventionnel, qui est retenu, de façon concentrée, dans une « poche » sous une couche imperméable, le gaz de schiste est emprisonné sous forme de millions de petites bulles dans une roche très dure située entre 2500 et 4000 mètres de profondeur.

Pour extraire ce gaz et huile de schiste, les pétroliers utilisent la technique de la fracturation hydraulique, qui consiste à envoyer à très haute pression (600 bars) un liquide composé d'eau, de sable et 596 adjuvants chimiques très polluants, afin de créer des microfissures dans la roche, par lesquelles le gaz s'échappera et sera pompé

vers la surface avec une partie de liquide de fracturation. Il faut utiliser entre **15000 et 20000 m³ d'eau** par puits, un champ d'exploitation compte généralement une centaine de puits.

Aux Etats Unis où des forages ont eu lieu, les nappes phréatiques ont été polluées. L'eau n'est plus potable mais parfumée au méthane ou au benzène. Pour en savoir plus, vous pouvez regarder le film « Gasland ».

Il est important de rester vigilants, d'autant que dans notre secteur, le consortium titulaire du permis M615 Gex s'intéresserait aux anciens forages effectués dans les années 1950. Conscient des risques encourus, notamment sur l'eau potable, le conseil municipal de Menthonnex a pris une délibération dans laquelle il se prononce contre tout forage d'exploration et d'exploitation visant à la mise en valeur des gisements de gaz non conventionnels dits « gaz de shiste» et demande à l'Etat l'abrogation définitive sans condition du permis M615 dit « permis de Gex » autorisant la société Ecorp France Limited à explorer le sous sol afin de rechercher des mines d'hydrocarbures gazeux. Cette démarche est symbolique, et avant tout il convient d'être vigilants et de rester mobilisés.

# RATIONNALISER ET OPTIMISER LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Afin de rationnaliser et optimiser la collecte des déchets ménagers, la Communauté de communes du pays de Cruseilles a défini une nouvelle politique de ramassage avec la mise en place d'équipements parfaitement intégrés à l'environnement.

A Menthonnex, nous apprécions cette modernisation qui se traduit



par l'installation de 5 containers semi-enterrés près du cimetière, de 3 au Clos Bellevue et 1 à la Rippaz.

A l'occasion des travaux des Petits Pierres, il est également prévu de remplacer le matériel existant par 2 containers semi-enterrés. Il en sera de même sur la place du village avec la construction prévue en 2013 du nouvel immeuble « le Coteau de Menthonay »

Il est désormais convenu d'intégrer ce type d'équipement dans

chaque programme de construction. Nous ne doutons pas que la CCPC équipe à terme l'ensemble de la commune de cet équipement performant et plus esthétique que les anciens containers.

Pour les déchets qui ne sont pas acceptés dans les containers semi-enterrés, la déchetterie de Cruseilles est à votre disposition

> Route des Moulins, 74350 CRUSEILLES Tél.: 04 50 32 16 30

## Horaires d'ouverture

Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	
du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	
13h30 - 18h30	13h30 - 18h	
le samedi	le samedi	
8h - 12h et 13h - 18h	8h - 12h et 13h30 - 18h	

En dehors de ces heures, les dépôts sont interdits

<del>\_\_\_\_\_</del> 9

## L'EAU, SOURCE DE VIE

## SCHÉMA PROSPECTIF D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La CCPC a lancé une étude dont la première phase a consisté à estimer les besoins en eau du territoire à l'horizon 2025, en prenant en compte l'augmentation de la population et la baisse régulière des consommations.

Dans un deuxième temps, les ressources en eau disponibles sur le territoire et sur les collectivités voisines ont été recensées, afin de proposer des solutions d'approvisionnement, d'utiliser les meilleurs procédés pour la gestion de ce patrimoine qu'est l'eau.

Le conseil communataire, lors de la séance du 27 mars 2012, a adopté le scénario qui confirme la convention d'achat à la communauté d'agglomération d'Annecy (C2A) via une interconnexion entre les 2 territoires. Toutefois, une étude de faisabilité de mise en place d'un traitement d'ultrafiltration sur la source de la Douai, principale source d'approvisionnement du territoire est au programme.

## LE CONTRAT DE RIVIÈRES DES USSES

Notre commune est incluse dans le bassin versant des Usses (qui longe notre commune) et sur lequel porte de Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivières (SMECRU).

Ce syndicat intercommunal, dont les limites sont définies par le bassin versant des Usses, regroupe 41 communes :

- de Seyssel à Arbusigny (d'ouest en est)
- du Sappey à Sillingy (du nord au sud)

Les cours d'eau principaux en sont :

- Les Usses
- Les Petites Usses
- Le Fornant
- Le Saint Pierre
- Le Nant Trouble

Sur notre commune, de nombreux petits cours d'eau alimentés par les zones humides du plateau des Bornes convergent vers les Usses, notamment le ruisseau de Veray.

La mission principale de ce syndicat est la mise en place du contrat de rivières pour une gestion cohérente de l'eau sur ce territoire.

Pour ce faire une série d'études ont été réalisées afin de connaître le fonctionnement des hydro-systèmes et milieux associés, et proposer des actions qui viseront à la protection des biens et des personnes et à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau exigées par la Directive Cadre sur l'Eau aux pays membres de l'Union Européenne.

L'étude porte sur les volumes prélevables pour l'ensemble des usages (eau potable, agriculture, industrie...). Il s'agit d'évaluer les ressources réellement disponibles et de permettre leur partage raisonné. Préoccupation déterminante pour l'aménagement du territoire, notamment l'organisation de son urbanisation.

A ce sujet, il est bon de rappeler que tout forage ou prélèvement d'eau dans le milieu naturel doit faire l'objet d'une autorisation des services de l'Etat.

## **ALIMENTATION EN EAU**

Pour information, la commune de Menthonnex est alimentée en eau potable par 3 captages situés sur le Plateau des Bornes: La Mouille des Prés, Tracafond et le Creux Trosset.

En période d'étiage, nous sommes également approvisionnés par une interconnexion avec le réseau des Rocailles.



## CÉRÉMONIES

### **UN 11 NOVEMBRE SOUS LA PLUIE**

La pluie et la fraîcheur n'ont pas empêché les habitants de Menthonnex-en-Bornes et de Villyle-Bouveret de se retrouver sur la place de leur village pour rendre hommage aux enfants du pays tombés pendant la grande guerre. L'armistice du 11 novembre a comme du juste été célébré dans la plus grande dignité. Chaque année, à l'occasion du 11 novembre, les communes de Menthonnex-en-Bornes et de Villy-le-Bouveret organisent conjointement les cérémonies de l'armistice et le repas des anciens. Cette année, c'est la mairie de Menthonnex qui organisait les festivités qui se sont déroulées tout d'abord par le recueillement et un dépôt de gerbe au monument aux

morts de Villy puis par la cérémonie officielle au monument aux morts de Menthonnex où plus de 150 personnes s'étaient rassemblées en présence des deux municipalités, des anciens combattants, des pompiers, de la gendarmerie et des élèves des deux communes encadrés par leurs enseignants venus entonner la Marseillaise et l'hymne européen.

Après avoir rappelé la mémoire des 42 jeunes du village qui ont sacrifié leur vie à ce que l'on appelle communément le champ d'honneur de la terrible 1ère guerre mondiale, le maire, Guy DEMOLIS, a communiqué le message du Ministre des anciens combattants en insistant particulièrement sur le devoir de mémoire et l'action de tous ceux qui oeuvrent pour la paix. Enfin, tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour trinquer

le verre de l'amitié, symbole de

paix.



## Les noms des vieilles familles de Menthonnex

- CHAMOT
- DEMOLIS
- DURET
- FOURNIER
- DUBOUCHET
- HENRY
- JACQUEMOUD
- BAUD
- RICHARD





## **REPAS DES AÎNÉS**

La journée s'est poursuivie à la salle des fêtes dans une ambiance festive avec la présence d'une centaine d'aînés des deux villages accompagnés des deux municipalités.

Les anecdotes et les souvenirs allaient bon train, chacun a pu apprécier le succulent repas servi par l'équipe communale ainsi que l'animation musicale locale ponctuée de chants bien de chez nous avec Lionel et son accordéon...

Bref, un moment de convivialité qui fait chaud au cœur.



### **PORTRAIT**

Parmi les convives figurait le doyen masculin du village, Sylvain DURET, une figure locale qui fut maire de Menthonnex-en-Bornes durant 21 ans.

Né le 21 janvier 1923, il a exercé son activité professionnelle d'agriculteur au hameau des Petits Pierres et fut pendant de nombreuses années administrateur du Crédit Agricole et Groupama.

Engagé volontaire dans les forces françaises de l'Intérieur où il participera activement aux combats de la 2ème guerre mondiale dans les rangs du 27e bataillon des chasseurs alpins notamment aux combats sur la frontière italienne en Tarentaise.



## ANCIENS COMBATTANTS

## **Devoir de mémoire et souvenir français**

La section AFN de Cruseilles et environ poursuit son travail de mémoire auprès de la population et particulièrement auprès des scolaires.

Forts du succès rencontré lors des « trois jours bleu blanc rouge » de l'année dernière, nous proposons de continuer notre action auprès des communes du canton et plus particulièrement auprès des écoles. Nous voulons témoigner de ce qu'a été notre séjour en Algérie en tant qu'appelé au temps de nos 20 ans, de ce que fut cette guerre, mais aussi de nos contacts et de nos actions auprès de la population.

La section est ouverte à toute nouvelle adhésion particulièrement aux anciens du service national et à tous sympathisants et sympathisantes.

Le souvenir français se restructure dans notre canton avec de nouveaux adhérents et un nouveau bureau. Vous pouvez nous rejoindre en contactant notre responsable communal: M. Jean-Pierre CHAMOT.

Le 1<sup>er</sup> novembre le souvenir français est présent à l'entrée des cimetières pour la collecte annuelle au profit de la restauration et de l'entretien des tombes et monuments militaires délaissés.

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

## PROCHAINEMENT «LE COTEAU DE MENTHONAY»

Suite au rachat en 2009 de la propriété BRO qui comprenait, en plus de la maison, les terrains adjacents à la résidence locative « Le Menthonay » qui abrite également « Le Bistrot » et Groupama, la commune a mené à bien la réhabilitation de la bâtisse et réalisé l'installation d'une boulangerie-pâtisserie artisanale qui ravit les consommateurs locaux.

Comme le veut le schéma de cohérence territorial qui préconise la densification du bourg centre, il a été décidé de compléter l'aménagement de la place du village par la construction d'un collectif de logements, conformément aux recommandations du programme local de l'habitat.

L'objectif étant à la fois de construire un nouvel immeuble et de réorganiser l'arrière du Menthonay, la municipalité s'est rapprochée d'un bailleur social, la SA Mont-Blanc, qui a proposé avec le concours de deux architectes locaux, Marc Chauvineau et Laurent Iachini, la réalisation de 12 logements adaptés à l'accueil multigénérationnel.

Après plusieurs réunions de travail et différentes études d'implantation, le nouveau programme de logements au cœur du chef-lieu a été arrêté et son dossier de permis de construire a été déposé en Mairie le 10 Mai 2012.

## Parti d'aménagement :

*SA MONT-BLANC* et les élus ont souhaité mettre l'accent sur différents éléments :

- L'insertion du bâtiment sur la place : l'objectif était, tout en densifiant et complétant la place, de conserver des cônes de vues sur les massifs depuis la partie centrale de la place. Le projet est composé de deux parties de bâtiment décalées en hauteur de manière à s'adapter à la déclivité du terrain.
- L'architecture du bâtiment qui, tout en répondant aux contraintes de l'habitat collectif, devait correspondre à une architecture du village.

- Les performances énergétiques de ces bâtiments qui répondront aux critères de la certification Bâtiment Basse Consommation (BBC) et bénéficieront de la certification Habitat et Environnement (H & E).
- L'orientation des logements qui permet d'exploiter les meilleures expositions au SUD et à l'OUEST.

Les logements seront chauffés par chaudière Gaz à condensation.

### Foncier:

Conformément à la politique foncière menée par la commune sur le chef-lieu, le terrain n'est pas vendu par la Commune mais mis à disposition par un bail emphytéotique de 55 ans.

## **Planning:**

Obtention du permis de construire : 30 Août 2012

Démarrage des travaux : mai 2013 Date de livraison : 3 ème trimestre 2014

### **Bâtiments:**

Le bâtiment construit dans la pente sera donc composé de 12 logements en RDC inférieur, RDC sur place, 1<sup>er</sup> étage et combles.

En plus des quatre garages intégrés au RDC inférieur, le programme comporte également un petit bâtiment annexe de 5 garages qui viennent fermer la cour arrière. En tout pour le besoin de l'opération, ce sont 17 places de stationnement qui seront créées.

5 logements type 2
6 logements type 3
1 logement type 4

En complément des attributions de logements qui reviennent à la commune (en contrepartie de la mise à dis-

position du foncier et des garanties de prêts souscrits par le bailleur auprès de la caisse des dépôts et consignation) et qui sont sous le régime réglementaire du logement locatif, la commune et SA MONT-BLANC ont convenu que les logements du RDC seront attribués en priorité aux personnes âgées si des demandes sont formalisées.



## **VOIRIE DÉPARTEMENTALE**

## CARREFOUR GIRATOIRE DES PETITS PIERRES

L'aménagement, l'entretien et la sécurisation des routes départementales sont des compétences obligatoires du Conseil général de la Haute-Savoie. En 2012, il consacre près de 95 M€ de son budget aux infrastructures routières (78 M€ en 2011). Ce maintien d'un niveau d'investissement important permet de poursuivre l'objectif du Conseil général d'amélioration et d'entretien de son réseau routier départemental (3 000 km de routes) avec comme priorités la sécurité, la fluidité et le confort, en lien avec la problématique d'aménagement durable territoire.

Le projet consiste à l'aménagement du carrefour entre la RD 27 au PR 19+480, la RD 3 et la VC 1 en carrefour giratoire au « Petits-Pierres » sur la Commune de Menthonnex-en Bornes.

## **Description de** l'aménagement

Compte tenu de la configuration des lieux il est proposé d'aménager un carrefour giratoire à 3 branches entre la RD 27 (Cruseilles-La Roche) et la RD3 (Le Vernet-Annemasse). L'arrivée de la VC1 (route de Villy-le-Bouveret) sur la RD 27 sera modifiée pour arriver plus perpendiculairement.

futur carrefour les aura dimensions suivantes:

- Rayon extérieur : 13 mètres ;
- Rayon intérieur : 5.50 mètres + 1.50 mètre de surlargeur franchissable;
- Largeur de l'anneau : 6 mètres.

L'ilot central de forme bombé en terre végétale, est délimité par des bordures de type T3. La surlargeur franchissable et les ilots sont délimités par des bordures d'îlots et recevront un revêtement de couleur.

### **Accotements:**

Les accotements sont délimités par des bordures T3 et reçoivent une fondation en GNT de 30 cm d'épaisseur avec une couche de finition en GNT de 0/31.5. Ils permettront le cheminement des piétons.

### **Divers:**

Afin de minimaliser les emprises sur une parcelle construite, un mur de soutènement en enrochement maçonné de 45 m de longueur et 1.20 m de largeur est envisagé dans la partie nord.

Les travaux nécessitent déplacement d'une ligne électrique movenne tension ainsi que le déplacement d'un abri-bus.

## **Estimation prévisionnelle** Délai

L'estimation prévisionnelle est de 500 000€ TTC hors acquisitions foncières.

La durée prévisionnelle de réalisation des travaux est de 4 mois.

**MENTHONNEX** 2012



## LES TRAVAUX DU SYANE

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans un vaste programme de dissimulation des lignes électriques et téléphoniques et de modernisation de l'éclairage public avec l'installation de lampes basse consommation.

Ces travaux sont assumés en maîtrise d'ouvrage délégué par le Syndicat Départemental des Energies, le SYANE avec le co-financement de la commune.

## Travaux réalisés ces deux dernières années

Mise en souterrain des réseaux secs et recalibrage de l'éclairage public des hameaux de :

- \* La Rippaz
- \* Chez Péguin
- \* Route des Bornes (Sac de vin, Tracafond, La Reculaz)

En cours de réalisation :

- \* Chez Bonier
- \* Les Petits Pierres

**150.000** € **700.000** € **estimatif** 

1.235.881 €

## **URBANISME 2012**

## **15 PERMIS DE CONSTRUIRE**

M. SUBLET Kévin

M. DEMOLIS Georges

**Mme SUBLET Maryline** 

M. et Mme LECLERE Olivier

M.LAMAUD Olivier / Mme DECOUX Delphine

M. THEUZILLOT Cédric / Mme BRO Mélanie

M.MOREAU Tristan/Mme SAULNIER Béatrice

M. Mme CASSOUS-LENS Fabian

M. Mme BALMIER Christophe

M. FAIRISE Matthieu

M. Mme BRAND Jean-Michel

M. Mme JOHN François

M. JACQUEMOUD Cédric

M. JACQUEMOUD Cédric

Mme TISSOT Marylène

SA Mont-Blanc

Les Margolliets Les Margolliets

Les Margolliets

La Reculaz

La Reculaz

La Rippaz

La Rippaz

La Rippaz

La Rippaz

La Rippaz

Les Petits Pierres

**Les Petits Pierres** 

Les Petits Pierres

Les Petits Pierres

Bastaly

Chef lieu

Construction habitation
Construction garage fermé

Construction habitation

Construction habitation

Construction habitation

Construction habitation

Construction habitation

Construction habitation

**Construction habitation** 

Construction garage

Agrandissement habitation

**Aménagement Combles** 

Construction habitation

Construction Bâtiment agricole

Rénovation habitation

Collectif de 12 logements

## **1 PERMIS MODIFICATIF**

M. Mme BALMIER Christophe

La Rippaz

Modification façades et création surface plancher

## 23 DÉCLARATIONS PRÉALABLES



## LE PÈRE NOËL EST PASSÉ AU HAMEAU DE LA RIPPAZ!

L'une des particularités de la commune est d'être constituée d'une quinzaine de hameaux ce qui fait son charme mais qui engendre aussi des dépenses publiques pour améliorer les infrastructures et le cadre de vie.

L'exemple du village de La Rippaz avec plus de 666.000 € d'investissement :

### • Travaux du Syane (Syndicat d'Electricité)

Mise en souterrain des réseaux secs et recalibrage de l'éclairage public avec des lampes basse consommation pour un montant de 356.380 € dont 185.695 € à charge du budget communal.

### Travaux de la Communauté de Communes :

Renouvellement du réseau d'eau potable, installation (en cours) d'une unité de traitement de l'eau, mise en place d'un container à ordures ménagères semi-enterré pour un montant de 148.300 €.



Serge Chamot, adjoint en charge des travaux et de la voirie Tél. : 06 65 47 84 76

### Travaux de la commune

Recalibrage de la voirie, du réseau d'eau pluviale et enrobage pour la somme de 161.474 €.

A noter que l'ouverture à l'urbanisation de la zone NAc a permis à la commune de récupérer pour l'instant 83.135 € de PVR (Participation pour Voirie et Réseaux).



## L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE AU CHEF-LIEU :

Depuis la fin de l'été, la situation s'est détériorée au niveau de l'internet sur notre commune. Après différentes interventions auprès de France Télécom - Orange et des différents fournisseurs d'accès Internet, il s'est avéré qu'un défaut sur les conduits de collecte internet a été identifié, ce qui avait pour effet de dégrader fortement la fluidité du trafic. Les travaux de remise à niveau se sont terminés le jeudi 11 octobre, engendrant un retour à la normale.

Néanmoins, la charge du réseau reste importante par rapport à l'infrastructure « cuivre » en place (en particulier liée au développement des usages sur internet); de ce fait les périodes de saturations sont de plus en plus nombreuses. Notre relation avec le représentant de France Télécom - Orange sur le territoire de la Haute Savoie nous a permis d'identifier la source de nos problèmes, et de confirmer que des travaux de modernisation du réseau étaient en cours. Un câble en fibre optique va être posé pour alimenter notre central téléphonique : la mise en service de ces améliorations du réseau de la commune est planifiée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

Serge Ragazzoni est le conseiller municipal référent.



16

## L'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

C'est la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (la CCPC) qui assume les compétences :

- scolaire y compris le ramassage
- assainissement collectif du chef-lieu
- approvisionnement en eau potable
- entretien des ponts
- collecte des ordures ménagères et le tri sélectif







## Travaux entrepris par la CCPC ces deux dernières années

• Renouvellement du réseau d'eau potable	
* La Rippaz	1 17. 640 €
* La Brisée, La Côte	72.000 €
* Les Petits Pierres (en cours)	253.700€
• Installation d'un système de traitement de l'eau	
* La Rippaz (en cours)	25.860 €
<ul> <li>Travaux d'assainissement collectif (STEP)</li> </ul>	17.000 €
• Installation de containers comi enterrés	

Installation de containers semi-enterrés

\* La Rippaz \* Chef-lieu

\* Petits Pierres (en cours)

Réfection du pont de Chez Péguin

Denis Brunet, adjoint en charge de l'urbanisme et de l'assainissement Tél. : 06 64 17 82 91

Pour mémoire rappelons la construction du groupe scolaire en 2010 pour plus de 2 millions d'euros.



25.000 €

51.000€

# PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FINANCÉS PAR LA COMMUNE CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

### **PROGRAMME DU SYANE**

Mise en souterrain des réseaux secs et recalibrage de l'éclairage public des secteurs de La Rippaz, chez Péguin, Chez Sac de Vin, Tracafond et La Reculaz.

Coût des travaux1.235.881 €Prise en charge du SYANE565.887 €Participation de la commune669.994 €

(remboursable en 20 ans)

## **ACQUISITIONS FONCIÈRES**

Maison Duret 200.000 ∈ Total : 500.000 ∈

Subventions:

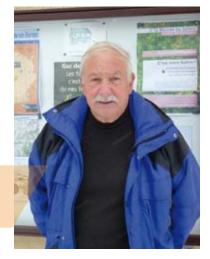
- Conseil Général 125.000 €
- Réserve parlementaire 50.000 €

Coût pour la commune 325.000 €

## **VOIRIE ET RÉSEAUX**

Travaux réalisés sur : La Rippaz, le chef-lieu, Bastaly, Les Maîtres, Péguin, le cimetière, l'Agorespace.

Coût à la charge de la commune 310.000 €



## **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Travaux réalisés sur la salle polyvalente, locaux péri-scolaires, boulangerie, bistrot, église, appartements communaux.

Coût à la charge de la commune 60.000 €

Gilbert Henry, adjoint en charge des bâtiments communaux et de la gestion de la salle polyvalente

Tél.: 06 79 30 25 98





## LES ACTIVITÉS



## **Activités libérales**

•	Thierry BOUSSAGEON	Maintenance incendie	04 50 68 46 90
•	Catherine DELEBECQ	Traduction	04 50 68 03 10
•	Marie-Annick DEMOLIS	Centre de soins naturels	06 64 33 43 73
•	Isabelle LIEGEY	Lingerie - Prêt à porter	06 65 39 91 67
•	Sophie OBERT	Orthophoniste	06 18 64 34 72
•	Sylvie HUGHES	Masseur Relaxologue	06 50 90 61 90

## **Activités touristiques**

•	Chambres d'hôtes	La Bergerie	Chez Bônier	04 50 32 26 04
•	Gîte de la Reculaz	(M. et Mme SONNERAT)	1674 rte des Bornes	04 50 60 61 62
•	Gîte de Chantebise	(M. et Mme GARDET)	1140 rte des Bornes	04 50 68 02 64
•	Gîtes Les Refuges de la Rippaz	(M. et Mme ROHRBACH)	1311 rte de la Rippaz	04 50 68 85 49

## **Commerces de proximité**

## **Chef-Lieu**

•	Le Bistrot de Menthonay	Café - Restaurant - Epicerie - Presse	04 50 44 88 76
•	Le Fournil de Menthonay	Boulangerie Pâtisserie artisanale	04 50 09 39 98
•	Groupama	Assurances	04 50 77 31 36



•	L'Auberge des Bornes	Restaurant	04 50 77 18 61
•	Le Garage des Bornes	Renault	04 50 68 11 53
	Route de la Rippaz		

• Laboubé Anthony Traiteur 06 61 09 76 42





## **L'artisanat**

Menuiserie.	charpente.	ébénisterie,	ferblanterie
Wichaisenc,	cital perice,	CDCIIISCCIIC,	ICIDIGIICCIIC

	Menuiserie, charpente, ebenisterie,	terbianterie
•	BOSSEZ Pascal	06 15 23 65 52
•	DEMOLIS Hervé	06 63 96 33 25
•	DEMOLIS Pierre	04 50 68 41 13
•	SUBLET Kévin	06 50 45 53 16
•	TISSOT Thierry	06 63 91 71 71
•	VALENTIN Marianne	09 50 48 38 95
	Maçonnerie	
•	BIANCALINI Didier	06 71 48 28 99
	Electricité	
•	JACQUEMOUD Cédric	06 73 88 12 96
	Travaux de peinture	
•	MERLIN Annie	06 75 79 20 97
	Paysagiste, entretien espaces verts	
•	BRAND Jean-Michel	06 67 93 92 71
•	CARON Eric	06 63 30 14 50
	Décoration florale	
•	GASPERINI Mélanie - MALYSS Déco	06 63 91 62 03
	Confection et petites coutures	





06 03 29 80 65



## **L'agriculture**

## **Production laitière**

- GAEC de Bornavin (DURET)
- GAEC de Bornette (CHAMOT)
- GAEC La Brisée (DUBOUCHET)
- CARRIER Dominique
- BAUD Gérald
- TROTTET Michel
- JAPPEL Noëlle

### **Production bovine**

- DEMOLIS Hervé
- JACQUEMOUD Chantal

### **Production ovine**

• DEMOLIS Pierre

## **Production porcine**

- GAEC de Bornette (CHAMOT)
- La Coopérative Laitière ( VERDANNET)

### **Transformation et commercialisation**

- La Fruitière des Bornes (CAPT)
- La Ferme de Bornette (CHAMOT)



PIHOUEE Anne - Coeur de Beurre



## L'AGRICULTURE

Avec une dizaine d'exploitations dont la plupart sont spécialisées dans la production laitière, le milieu agricole conserve encore à Menthonnex une place prépondérante avec la présence de GAEC importants comme Bornavin, Bornette et Labrizée.

## La fruitière

La fromagerie de « chez les Maîtres» dite la fruitière transforme environ 2 millions de litres de lait par an en fromages « AOC » tels que le Reblochon, l'Abondance, la Tomme de Savoie, la Raclette, le Bleuet... Bref, de quoi remplir un appétissant plateau!

Regroupée sous forme de coopérative avec Arbusigny et le Chaumet, elle est exploitée par le fromager CAPT sous la dénomination de Fruitière des Bornes.

Le sérum du lait sert à alimenter la porcherie adjacente qui est exploitée par les Ets Verdannet.

Actuellement, une réflexion est en cours afin de délocaliser les porcheries des Bornes sur un site unique. Le problème et de trouver un lieu qui se prête au développement de cette activité.





## La Ferme de Bornette

Au lieudit « La Côte », la famille Chamot qui exploite le GAEC de Bornette a en plus de la livraison du lait à la fruitière développé un magasin à la ferme pour commercialiser les produits du terroir.

On y trouve bien sûr toute la gamme des fromages fermiers, mais aussi de la charcuterie maison, de la viande bovine, les pommes de terre de la ferme, ainsi que les paniers de légumes de saison.

Bref, un concept qui plait, surtout à une clientèle de plus en plus rurbaine.



La Ferme de Bornette

## CANTINE ET GARDERIE

La cantine et la garderie ont été mises en place à l'initiative de la municipalité et de parents d'élèves soucieux d'améliorer les conditions de prise en charge des enfants, notamment pour les parents dont l'activité professionnelle ne leur permet pas d'être présents avant ou après l'école. La cantine et la garderie sont gérées par une structure associative bénéficiant d'un appui financier et matériel de la commune.

En 2012 une activité intense s'est manifestée dès le premier jour de la rentrée scolaire. Afin de mieux répondre aux besoins actuels des parents et faciliter la gestion, le mode d'organisation a été modifié. Le système de tickets et le paiement en début de mois a été abandonné. Dorénavant, une facturation est faite mensuellement sur la base

de la fréquentation effective. Ce nouveau développement a été rendu possible par la mise en place d'un système informatique qui a nécessité quelques mises au point mais qui fonctionne actuellement de manière satisfaisante.

Le prix des repas occasionnels a ainsi été abandonné, ce qui se traduit par une baisse de prix pour les parents dont les enfants ne fréquentent la cantine que de manière très irrégulière. Le prix du repas est de 4,50 €. Le prix de la garderie est de 1,50 € par demi-heure.

Les effectifs sont en hausse importante en 2012 : ce sont entre 70 et 85 enfants qui mangent à la cantine le midi. Les repas sont préparés par la société « Mille et un Repas » qui travaille, dans la mesure de ses possibilités, avec des produits régionaux et biologiques. Les repas sont livrés quotidiennement, en liaison chaude, c'est-à-dire maintenus à la température de consommation.



Bernard Saillant, adjoint en charge du scolaire et périscolaire Tél. : 06 62 71 40 31

Concernant la garderie la fréquentation oscille entre 40 et 52 enfants.

L'accueil est effectué :

- le matin entre 7h30 et 8h30
- le soir entre 16h30 et 18h30 pour prendre le goûter et jouer, pour un petit ou un grand moment.



L'accueil des enfants et leur encadrement sont assurés avec patience et compétence par :

Fabienne BOSSEZ Annabelle JEANTET Edwige ROSSERO Christine SUBLET

La gestion des activités est assurée par *Fabienne BOSSEZ*.

## 2012-2013 : UNE ANNÉE PLEINE



La nouvelle école, ouverte en 2010, continue de donner de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants des communes de Menthonnex et de Villy, ainsi que des conditions de travail satisfaisantes pour les enseignants et les différents intervenants. L'effectif de l'école reste très stable, en légère augmentation, puisque 125 élèves sont accueillis chaque jour dans les 5 classes.

Il faut rappeler que depuis 1997 un regroupement pédagogique des écoles de Villy le Bouveret et Menthonnex en Bornes a été réalisé, marquant ainsi la volonté de maintenir une école dans les chefs-lieux des deux communes et surtout de scolariser tous les enfants. Ainsi, depuis cette date, Menthonnex accueille les enfants de maternelle (petite, moyenne et grande section, et les classes de CP et CE1 alors que Villy accueille les classes de CE2, CM1 et CM2 (soit un effectif de 68 élèves).

Le fonctionnement de l'école relève d'une compétence intercommunale. La commune et l'association de parents d'élèves assument conjointement un financement fixe qui permet notamment l'organisation de sorties. Les deux écoles







travaillent en étroite collaboration et ont décidé de regrouper les programmes de sorties de manière à permettre des sorties plus importantes pour chaque cycle 1 fois tous les 3 ans. C'est ainsi que le cycle 2 (grande section de maternelle, CP et CE1) a pu partir 4 jours dans la Drôme en 2012 pour travailler le thème du cirque et de la musique. En 2011 c'était le cycle 3 qui avait bénéficié de plusieurs jours à Evian sur le thème de l'eau, avec notamment de la voile et de

## D'ACTIVITÉS

l'aviron. Cette année ce sont donc les enfants du cycle 1 (petite, moyenne et grande section) qui partiront à Bellevaux avec des activités sur le thème de la ferme et des animaux.

Durant l'année, l'école participe à différentes activités sportives organisées dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire). La course longue en octobre a été très appréciée et des ateliers ont permis une collaboration avec l'école du Sappey. L'adhésion de l'école à l'USEP permet de participer à des sorties de ski de fond et des randos ainsi que de bénéficier de la mise à disposition de matériel (raquettes, balisage...)

Les enfants de grande section, CP et CE1 participeront en 2013 à une rando-Salève en liaison avec l'USEP et la Maison du Salève. Les activités seront centrées sur la découverte du milieu naturel, la faune et la flore, l'architecture ainsi que la vie en alpage.

Côté sportif les enfants ont eu ou auront durant l'année 10 sorties à la piscine : en septembre et octobre pour les CP et CE1, de novembre à janvier pour les grandes sections et de janvier à avril pour les enfants de moyenne section. Il n'y aura pas de sortie de ski cette année mis à part de la raquette autour de l'école si les conditions climatiques le permettent.

A relever également la fête de Noël et la désormais traditionnelle fête de fin d'année.





La vie scolaire est assurée avec beaucoup de dynamisme et d'investissement par :

Mmes DUPENLOUP et LLOSE pour les petite et moyenne sections,Mme MONNET pour la grande section,M. MARCUSY et Mme LAROSA pour le CP,

Mme LAVOREL-FOUGERAS pour les CE1
Mme DUBREUIL, assistante de vie scolaire

Mmes CHAMOT Dominique, THEUNISSEN Annick et LUCIEN Stéphanie, ATSEM.



L'ACSB: Association Culturelle et Sportive des Bornes

Jean-Yves HENRY & Serge RAGAZZONI

Le Comité des Fêtes « Lou Menthnalis » Natacha MOREAU & Emmanuel TISSOT

L'APE : Association des Parents d'Elèves Mickaël BAFCOP & Sophie ARNAUD

La Cantine et garderie péri-scolaire Bernard SAILLANT et Véronique GUILLAUME

Les P'tious Bornains (Relais d'Assistantes Maternelles)

Véronique GUILLAUME & Maryline ROSSET

Le Club des Bornains Jocelyne BORNE

Le Chœur des Bornes

Pierre GHIRARDI

Associations de Chasse et de Tir des Bornes

Christian CHAMOT

Les Ouadeurs des Bornes

Jean-Paul CHAMOT

Mobi-Mytic (les vieilles mobylettes)

Jean-Michel BRAND

La Paroisse

François et Gérard RICHARD

La Fruitière

Eric DUBOUCHET

L'ACSB,

(Association Sportive et Culturelle des Bornes), a été créée en 1997, dans un souci de dynamiser les communes des bornes d'un point de vue associatif. (Menthonnex/Bornes, le Sappey, Villy Le Bouveret et Vovray/Bornes).

Les premières activités proposées ont été des cours de gymnastique, de théâtre et l'organisation de sorties de ski à la Croix Fry encadrées par des moniteurs diplômés. Avec la mise à disposition gracieuse de la salle communale par la mairie, cela permet d'offrir des activités à des coûts abordables. Au fil des années, de nouvelles activités sont apparues, danse, œnologie, yoga... tributaires d'un nombre suffisants d'inscrits et d'animateurs disponibles.

Cette association repose unique-

ment sur des bénévoles, et ne génère aucun bénéfice.

Elle est composée aujourd'hui d'un bureau de 6 membres dont son président, Jean Yves Henry, en est le fondateur. Avec le ski, ce sont approximativement 200 adhérents qui profitent de ses activités. Actuellement, l'ACSB propose une palette de cours de GYM assurés par Christel Lauret, diplômée d'état, de cours de Rock dispensés par Sébastien Périllat, et des cours de ski. L'ACSB reste à l'écoute de toutes nouvelles propositions qui viendraient enrichir son offre d'animation.

. . . . . . Vous pouvez contacter ses membres 04 50 68 04 14. Attention : futur adresse à partir de janvier :

Christel Lauret est diplômée d'état et dispense des cours de Gym à Menthonnex en Bornes. Parallèlement à ses activités dans le cadre de l'ACSB, Christel Lauret peut aussi proposer des cours particuliers et adaptés à chaque besoin :

- Cardio Abdo fessier
- Aérobic
- Dance Kids Fitness
- Circuit Training
- Cardio boxe
- Gym Eveil
- Gym Douce
- Zumba Fitness
- Coaching Sportif (groupe ou individuel)

Pour tout complément d'information, vous pouvez la joindre à l'adresse suivante :

christel.lauret@live.fr





## «LES P'TIOUS BORNAINS» SE REGROUPENT...

Depuis mai 2011, les assistantes maternelles de la commune, regroupées en association « les P'tious Bornains », se rencontrent régulièrement avec les enfants dont elles ont la charge. Ces rencontres sont l'occasion d'améliorer les conditions de prise en charge des enfants en permettant un échange ainsi qu'une meilleure socialisation des enfants. C'est l'occasion de rencontrer des plus grands ou des plus petits, dans un contexte différent, de réaliser des activités créatrices ou de motricité, difficilement possibles dans un domicile privé.





en charge de la compétence de la petite enfance, devrait permettre d'améliorer les moyens donnés aux assistantes maternelles en matière de formation et d'appuis pédagogiques.

Dans cette attente les assistantes maternelles de Menthonnex s'organisent entre elles et le local compte, trois matinées par semaine, de nombreux enfants pleins de vie et visiblement heureux de se retrouver pour des activités de bricolage ou des jeux de motricité et de détente.

Ce regroupement a pu se réaliser grâce à la mise à disposition par la commune d'un local dans le bâtiment de l'ancienne école. Il est en effet apparu nécessaire de prendre en compte la modification de la demande des parents liée aux conditions d'emploi et au développement de l'habitat sur la commune. Il s'agit d'un premier pas que nous souhaitons pouvoir se développer en complémentarité avec le Relais d'Assistantes Maternelles Cruseilles (RAM). La création d'un temps de travail supplémentaire décidé par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,

## ACCUEIL DE LOISIRS DE CRUSEILLES

Une convention a été passée avec la commune de Cruseilles concernant l'accueil de loisirs.

Cette convention permet aux familles de Menthonnex de bénéficier des conditions d'accès aux accueils de loisirs similaires à celles mises en œuvre pour les personnes habitant Cruseilles ou y travaillant.

L'accueil de loisirs fonctionne tous les mercredis scolaires, les vacances de Toussaint, les vacances d'hiver, les vacances de printemps et les vacances d'été (hormis la 1ère quinzaine d'août).

La commune de Menthonnex s'engage par cette convention à verser à la mairie de Cruseilles une participation par jour ou demi-journée, par enfant de Menthonnex-en-Bornes fréquentant l'accueil de loisirs.

# **2**6

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret



### **Notre mission**

Contribuer à la vie scolaire de nos enfants afin de garantir l'accessibilité aux sorties et voyages à tous les élèves sans exception, avec un minimum de frais à la charge des familles.

Participer financièrement à la mise en oeuvre des projets pédagogiques des deux écoles de diverses natures (sorties, intervenants extérieurs, matériels divers...).

Proposer aux familles des temps d'échanges (ex. : conférences-débats) ou de divertissements (ex. : après-midi jeux, Kid's Party).

### **Notre fonctionnement**

L'APEMV est composée d'un bureau et d'un comité de parents chargés de représenter les parents d'élèves des 2 écoles.

En complément, depuis un an, l'APEMV a mis en place une commission communication chargée d'élaborer les supports d'information des actions de l'association.

## Quelques résultats d'actions concrètes en 2011-2012

Chocolats de Noël 1 192 € Tombola de Noël 2 811 € Brioches et Galettes de Rois

1 062 €

Lapins de Pâques 1 445 € Fleurs de Printemps 955 €

Achat de skis de fond 120 €

## Le rôle du bureau

Les membres du bureau se réunissent en moyenne toutes les 4 à 6 semaines, en fonction des activités, pour définir les actions à mettre en place et faire le bilan sur les fonds nécessaires pour les projets des écoles. Régulièrement, des réunions sont organisées avec les membres du bureau et du comité afin de préparer les actions à venir. Le Président est invité à chaque conseil des écoles.

## Nos moyens

Chaque année, les 8 classes ont leur propre projet pédagogique, indépendamment de celui du cycle. Les projets sont divers et variés, allant des sorties scolaires aux interventions par des professionnels extérieurs, en passant par des créations de fresques ou autres.

Tout au long de l'année scolaire, nous organisons des actions pour récolter des fonds et subventionner les sorties et activités de nos enfants.

A ces fins, l'APEMV s'appuie sur les parents faisant partie du comité, qui prennent en charge la responsabilité de l'organisation d'une action.

### L'APEMV et VOUS

L'expérience des années passées montrent que l'APEMV a besoin de tous les volontaires pour mener à bien sa mission dans de bonnes conditions, et faire de chaque action une réussite pour nos enfants.

# Participations financières à des séjours :

Voyage du cycle 2 à Crupies / 2011-2012 Voyage du cycle 3 à Evian / 2010-2011 Voyage du CM2 en Italie (2 jours), Plusieurs séjours d'une semaine à La Métralière (ski de fond, Plateau des Glières).

Voyage de 10 jours à Noirmoutier,

... *Mais aussi :*Location de skis,
Achat de tricycles (Maternelle)
Cadeaux de Noël, ...

Tous les hivers, nous vous proposons la location de skis alternatifs, skating et raquettes pour les adultes et les enfants, les WE et semaines de vacances scolaires.

Tous les parents sont concernés par les projets des écoles ; c'est pourquoi la participation de tous est essentielle, à hauteur des possibilités de chacun. L'APEMV sollicite les familles par l'intermédiaire des cahiers de liaison des enfants et par mail.

**Participation directe:** par exemples, confection de gâteaux ou crêpes, aide à la tenue d'un stand, vente de cases ou tickets (notamment en faisant marcher votre réseau quand c'est possible).

**Participation indirecte :** achats lors des ventes comme les chocolats de Noël, couscous, brioches, fleurs, etc.





Notre église actuelle a été construite en 1868 alors que le clocher date de 1788.

Saint Laurent, fêté le 10 Août, est le saint patron de notre Communauté. Grand ami du Pape Sixte II, il fut chargé de distribuer les richesses aux pauvres.

Torturé puis brûlé sur un gril en 258, il aurait dit à son bourreau : « c'est bien grillé de ce côté, tu peux me retourner et mange!».



## NOTRE ÉGLISE DÉDIÉE À SAINT LAURENT

Patron des pauvres, des bibliothécaires et des cuisiniers, il est invoqué contre les incendies et les brûlures.

Au-dessous de l'autel latéral de droite, il faut remarquer le bas-relief en bois peint de couleurs vives montrant Saint GUÉRIN au milieu de la nature rencontrant les gens, les animaux. Cette chapelle a été restaurée en 1987 du temps du Curé VEYRAT.

Notre Communauté honore aussi Saint ROCH, né vers 1340 à Montpellier. Il étudia probablement la médecine. En pèlerinage vers Rome, il s'arrêta dans plusieurs villes atteintes de la peste. Atteint lui-même, il se retira dans une forêt. Un chien lui apportait de la nourriture dérobée à la table de son maître nous dit la légende.

Défiguré par la maladie, il voulut revenir dans sa patrie. Pris pour un espion et jeté au cachot, il mourut de misère vers 1378.

Il est invoqué contre les maladies contagieuses. Il fut très tôt l'objet d'une grande vénération. Les 4 évangélistes sont représentés dans le chœur de l'église :

St Jean symbolisé par l'Aigle, St Luc par le Taureau, St Marc par le Lion, St Matthieu par l'Ange.

Extrait de la plaquette de présentation des Communautés Locales de la Paroisse Sainte Croix au Pays de Cruseilles.





## RECRUDESCENCE DE LA DÉLINQUANCE

Depuis quelques temps on assiste à une recrudescence de cambriolages et d'actes de vandalisme de toutes sortes... bâtiments publics, lampes publiques, panneaux de signalisation, matériel urbain...

Faisons preuve de vigilance, il en résulte de l'augmentation de la pression fiscale.

N'hésitez pas à informer la mairie et surtout la gendarmerie de tout comportement suspect.

### VIGILANCE FACE AUX CAMBRIOLAGES

Pour aider la gendarmerie à lutter contre ce phénomène :

- signalez tout fait anormal aux abords de votre demeure, société ou de celle de vos voisins;
- dissuadez les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...);
- compliquez leur tâche en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus de vous seuls ou de vos proches;
- réalisez des clichés photographiques de vos biens de valeurs (mobilier, informatique, bijoux...);
- évitez de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues et d'accorder une trop grande confiance aux démarcheurs (particulièrement

- si vous êtes une personne âgée);
- notez les immatriculations des véhicules suspects et effectuez si possible une description sommaire de leurs occupants;
- avisez la brigade locale de votre absence prolongée et laissez une apparence habitée de votre domicile (relevé du courrier par un voisin, systèmes automatiques d'éclairages...);

## N'HÉSITEZ PAS À COMPOSER LE 17 SI VOUS REMARQUEZ TOUT FAIT ANORMAL

La délinquance n'est pas une fatalité contre laquelle nous ne pouvons rien et nous nous devons de prendre conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres.

# AIMER LES ANIMAUX... C'EST PARFOIS NE PAS EN AVOIR!

La mairie est souvent interpellée à propos de la divagation d'animaux domestiques, essentiellement des chiens que les propriétaires laissent librement divaguer. Même s'ils sont gentils, ils peuvent être la cause d'accidents. Un accident mortel vient d'avoir lieu sur une commune voisine.

En conséquence, la commune a signé une convention avec la Société Protectrice des Animaux pour le ramassage et la prise en charge des animaux errants qui sont conduits au refuge de Marlioz.

En cas de divagation intempestive, n'hésitez pas à la contacter :

### 04 50 77 82 40





## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse sur le territoire de la commune est le plus souvent limitée à 50 km/h, avec une zone limitée à 30 km/h dans le chef-lieu.

En l'absence de signalisation à un carrefour, c'est la priorité à droite qui s'applique (cf. code de la route).

# CYCLOSPORTIVE «LA SALÈVE-BORNES-GLIÈRES »

3° édition de la Salève-Bornes-Glières: une course cycliste rodée

Cette année, plus de 230 cyclistes se sont élancés sur les deux circuits (144 Km et 98 Km) pour gravir le Salève et le Plateau des Bornes. Une course rodée grâce à l'implication des bénévoles et des organisateurs : les communautés de communes du Pays de Fillière et du Pays de Cruseilles et Annecy cyclisme compétition.

La Salève-Bornes-Glières est une course exigeante avec des paysage magnifiques comme la montée du Salève ou le Plateau des Bornes.

## **MENTHONNEX-EN-BORNES**



30

## NUMÉROS UTILES



## **URGENCES:**

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

Gendarmerie de Cruseilles
 Centre antipoison de Lyon
 04 50 44 10 08
 04 72 11 69 11

## Hôpitaux

Centre Hospitalier d'Annecy
Centre Hospitalier Alpes léman
Hôpital de St Julien en Genevois
04 50 63 63 63
04 50 82 20 00
04 50 49 65 65

## Pharmacie de garde

34ct la mn + coût communication depuis un mobile.

En indiquant votre code postal, ce service vous indiquera la pharmacie de garde sur votre secteur.

3237

# COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

• Le Maire

Portable : 06 68 39 12 73

Secrétariat de mairie

Tél. : 04 50 68 41 68 Fax : 04 50 68 27 35

Email : accueil@menthonnex-en-bornes.fr Site internet : www.menthonnex-en-bornes.fr Ouvert au public : du lundi au vendredi 8h30 - 12h00

Cantine et garderie périscolaires

Assurées pendant la période scolaire. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Fabienne BOSSEZ : 06 63 51 74 32

• *L'école* : 04 50 68 05 62

Email : ce.0740202T@ac-grenoble.fr

Assistantes maternelles

Sur Menthonnex-en-Bornes : http://www.menthonnex-en-bornes.fr/ vie-pratique/assistantes-maternelles

Sur Villy-le-Bouveret:

http://www.villy-le-bouveret.fr/Petite-enfance.aspx#

 Réservation de la salle polyvalente, de tables et bancs

> Auprès de l'adjoint en charge des bâtiments M. Gilbert Henry : 06 79 30 25 98

> > : 04 50 68 43 68

Ou en cas d'absence

M. Olivier Chamot : 04 50 68 24 95

## **PÔLE MÉDICO-SOCIAL**

87 route d'Annecy - 74350 Cruseilles

• **Assistantes sociales** 04 50 44 01 19 Rendez-vous possibles avec les assistantes sociales

Médecin PMI

Médecin tous les jeudis après-midi sur RDV Pédiatre le 1<sup>er</sup> mercredi matin du mois sur RDV

• **Puéricultrices** 04 50 44 01 19 Sans rendez-vous le jeudi de 9h00 à 11h30 Il est recommandé d'appeler avant de se présenter

• **Sage-femme** 04 50 33 20 04

• La Maison de la Petite Enfance : Relais Assistantes Maternelles 04 50 32 38 78 126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

• **Brin de Malice** 04 50 64 02 53 (Crèche / Halte Garderie) 126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

• ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) 04 50 44 09 45

• SSIAD (Service de soins à domicile) 04 50 44 05 24

Mission Locale Jeune 04 50 49 43 88
 26 avenue de Genève - 74160 Saint Julien en Genevois

<u>Cruseilles :</u> Renseignements à la mairie

04 50 32 10 33

Permanence:

140 rue des Prés Longs - 74350 Cruseilles

M<sup>me</sup> BERTHOUD Jeudi 8h30-11h30 04 50 27 89 57

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

• Bureaux de la CCPC

268, route du Suet - BP 35 - Cruseilles

Tél. : 04 50 08 16 16 Fax : 04 50 08 16 20

Email : ccpc@ccpaysdecruseilles.org Site internet : http://www.ccpaysdecruseilles.org/

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00 Le vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h00

• Service Ordures ménagères 04 50 08 16 18

• Service Assainissement 04 50 08 16 17

• Service Bâtiments 04 50 08 16 19

• Service des Eaux 04 50 44 23 67

N° astreinte: 06 25 90 68 65 (en cas d'urgence)

• Transports scolaires 04 50 08 16 04

Email: c.forestier@ccpaysdecruseilles.org

• Architecte consultant (Tél.CCPC) 04 50 08 16 16 Permanence sur R.V. (gratuit) : 1er et 3ème mercredi matin du mois

• Presbytère Cruseilles 04 50 44 10 14

## **NUMÉROS UTILES**

• Trésorerie de Cruseilles 04 50 44 10 51

• *Préfecture d'Annecy* 04 50 33 60 00

• Sous-préfecture de St Julien 04 50 35 13 13

• Pôle Emploi (numéro unique) 39 49

• *ERDF* (dépannage) 09 72 67 50 74

• CTD de Saint Julien (routes départementales)

04 50 49 20 24

• **DDT - Unité terr<mark>ito</mark>rial<mark>e 04 50 33 78</mark> 00** 

• **Poste** 04 50 44 17 49

• *Bibliothèque* 04 50 44 22 85

Collège Louis Armand
 04 50 44 10 78

• **Déchetterie des Tattes** 04 50 32 16 30 Route des Moulins - 74350 CRUSEILLES ÉTAT CIVIL
2012

## NAISSANCES

8 janvier PERRETON-MEIFREDY Lou

19 février GAL Nathan20 février DEMOLIS Rémí

27 avril LOPES DE LEMOS Mathías

14 mai LESPECT Aaron

12 juillet JEANNINGROS Maélie

27 septembre TROTTET Camille
4 octobre FRANCIOLI Elio
4 octobre AUGENDRE Océane
4 novembre DESCOMBES Loup

3 décembre RIGOT Laly, valentine

## MARIAGES

19 mai JAPPEL Frédéric

et DUPRAT Florence

26 mai CROSSET Sébastien

et MONTANT Nadège

7 juillet PUJO Patrick,

et SEVERIN Estelle

13 octobre BOSELLI Vincent

et LOHE Aurore

## DÉCÈS

12 juin SUBLET Joséphine, Marie 13 juin LACREVAZ Marie, Thérèse

25 juillet DEMOLIS François

### **Bulletin d'information 2012**

Publication de la Mairie de Menthonnex-en-Bornes

Rédaction : FCOM - Epagny

Réalisation: www.realisation-graphique.fr - Cercier



## « LE COTEAU DE MENTHONAY»

Après « LE MENTHONAY » et la nouvelle boulangerie du village, le programme « LE COTEAU DE MENTHONAY » complètera l'aménagement du chef lieu par 12 logements locatifs à loyer modéré.





### **Une réalisation SA MONT-BLANC**

- ~ Insertion paysagère respectant les vues depuis la place du village
- ~ Construction en niveaux décalés s'adaptant au terrain
- ~ Performance énergétique certifiée:

Bâtiment Basse Consommation (BBC) EFFINERGIE





**Etablissement SAVOIE LEMAN** 

## L'entreprise qui vous ouvre la voie



590, rue du Quarré - BP 127 - 74805 LA ROCHE SUR FORON Tél. : 04 50 25 90 76 - Fax : 04 50 25 82 28